



OFFRIR ET CONSERVER UN ENVIRONNEMENT PROPICE AU DÉVELOPPEMENT ET AU CONFORT DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS

1. Jouer un rôle important dans la planification et l'aménagement des espaces et des bâtiments de la municipalité en faveur des familles et des aînés.

1.1 Évaluer les besoins des citoyens en regard des parcs municipaux.

1.2 Mettre en place un mécanisme permettant d'adapter les bâtiments municipaux aux familles et aux aînés.

2. Implanter des mesures concrètes afin d'aménager le territoire en fonction des familles et des aînés.

2.1 Participer à l'élaboration d'un réseau intermunicipal de pistes cyclables.

2.2 Étudier la possibilité de réorganiser l'aspect routier du centre-ville.

2.3 Étudier la possibilité de créer un nouvel accès au Parc Le Rocher.

3. Favoriser les actions vertes au sein de la municipalité afin d'assurer un milieu sain pour tous les citoyens.

3.1 Faire la promotion du don d'arbre par la municipalité.

3.2 Suggérer la distribution de bacs de compostage à la MRC.

3.3 Mettre en place un mécanisme de sensibilisation améliorant le comportement environnemental des familles et des aînés.

3.4 Collaborer à la création d'une politique environnementale.

4. Adopter des mesures préventives en matière de sécurité auprès des familles et des aînés.

4.1 Aménager les corridors scolaires.

4.2 Réviser l'éclairage des rues.

4.3 Déployer les moyens pour réduire la vitesse dans nos rues.

4.4 Bonifier le programme du travailleur de milieu.

- 4.5 Identifier des moyens pour améliorer la sécurité dans le lien routier.*
- 4.6 Ajouter deux feux piétonniers au coin de Principale et Cardinal.*
- 4.7 En collaboration avec les autres villes de la MRC, mettre en place la campagne de sensibilisation des risques reliés à la consommation des drogues et autres S.P.A.*
- 4.8 Poursuivre la campagne *Bon pied, bon œil*.*
- 4.9 Installer plus de signalisation pour identifier les zones scolaires.*

5. Faciliter le déplacement quotidien des familles et des aînés.

- 5.1 Initier un partenariat avec le centre d'entraide pour le déplacement des aînés.*
- 5.2 Ajuster la flotte d'autobus aux besoins des usagers.*
- 5.3 Augmenter la fréquence des autobus aux heures de pointe.*
- 5.4 Mettre en place le transport en commun la fin de semaine.*

6. Promouvoir les activités communautaires, sportives et culturelles adaptées à tous les groupes d'âge.

- 6.1 Créer un répertoire des activités.*
- 6.2 Publier le répertoire des activités des organismes et de la municipalité.*
- 6.3 Offrir la gratuité de la première séance à certaines activités municipales.*
- 6.4 Établir une collaboration avec les adolescents pour la création de nouvelles activités.*

7. Donner aux activités un caractère intergénérationnel.

- 7.1 Inviter les organismes à organiser des activités intergénérationnelles.*
- 7.2 Implanter un caractère intergénérationnel à certaines activités municipales.*

ACCROÎTRE LE SENTIMENT D'APPARTENANCE À LA COMMUNAUTÉ DE TOUTES LES FAMILLES ET DES AÎNÉS



1. Organiser différents événements afin de faciliter la rencontre des résidents.

1.1 Poursuivre la tenue de la fête de la St-jean.

1.2 Susciter un partenariat pour la fête de la famille lors de la semaine du même nom.

1.3 Faire la promotion de la fête des voisins.

1.4 Mettre des ressources à la disposition des organismes responsables des événements tels que la fête de Noël, la fête des vendanges, expo-cadeau, etc.

1.5 Susciter un partenariat pour la fête des aînés.

2. Faciliter l'implication des familles et des aînés dans la communauté.

2.1 Faire connaître davantage, aux familles et aux aînés, les activités et la tenue des événements.

2.2 Établir un système de covoiturage, pour eux, dans la municipalité.

2.3 Mettre à la disposition des familles une liste de gardiens d'enfants.

3. Avoir une structure d'accueil pour les nouveaux citoyens.

3.1 Implanter une équipe d'accueil pour les nouveaux citoyens.

3.2 Donner la pochette d'information en personne lors de l'accueil aux nouveaux citoyens.

3.3 Identifier les besoins particuliers des nouveaux citoyens.

4. Contribuer à briser l'isolement.

4.1 Répertorier les différentes raisons pour lesquelles les gens souffrent d'isolement.

4.2 Publier un article dans l'Amablien et sur le site internet de la PFM sur l'importance de la communication entre les citoyens.



ÊTRE À L'ÉCOUTE DES BESOINS SPÉCIFIQUES DES FAMILLES ET DES ÂNÉS.

1. Bâtir des outils favorisant l'écoute et la compréhension des familles et des aînés.

1.1 Faire une analyse annuellement des demandes des familles et des aînés reçues à la municipalité.

1.2 Concevoir un site internet adapté aux besoins des familles et des aînés.

2. Favoriser l'échange et la diffusion d'informations entre les partenaires et la population quant aux actions et services s'adressant aux familles et aux aînés.

2.1 Poursuivre la tenue des kiosques lors de la Fête nationale du Québec.

2.2 Installer un lien sur le site internet de la PFM pour chacun des organismes.

3.1 Créer une carte ressources pour les familles et les aînés.

3.2 Intégrer un calendrier à l'intérieur de l'Amablien des activités des organismes et de la municipalité.

3.3 Publier sur le site internet de la PFM les services et les activités reliées à la famille et aux aînés.

4. Promouvoir le réflexe "penser et agir famille et le réflexe *penser et agir aîné* chez tous les intervenants du territoire et des élus municipaux.

4.1 Illustrer par nos actions la place des familles.

4.2 Illustrer par nos actions la place des aînés.

4.3 Faire connaître la PFM aux intervenants du territoire.

5. Faire connaître l'évolution de la PFM auprès de la population Amablienne.

5.1 Faire un bilan annuel du résultat de nos actions.

5.2 Publier le bilan annuel sur le site internet de la PFM et dans l'Amablien.

6. S'assurer que la PFM soit toujours adaptée aux besoins réels des familles et des aînés.

6.1 Maintenir le comité de la politique familiale municipale.

6.2 Consulter par sondages les familles et les aînés.

6.3 Ajuster le plan d'action en fonction de l'analyse annuelle.